

DÉCISION

N°057/2025

Le Directeur du Centre Hospitalier d'Albi,

Vu l'Arrêté du 27 avril 2022, nommant Monsieur Alexandre FRITSCH, Directeur des Centres Hospitaliers d'Albi et de Gaillac, également Directeur du Centre Hospitalier de Graulhet et de l'EHPAD de Rabastens au titre de la convention de direction commune entre ces quatre établissements ;

Vu l'organigramme de direction en vigueur à la date de la présente ;

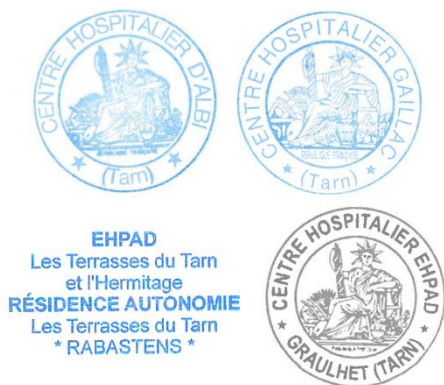
Vu les nécessités de continuité des activités résultant du statut d'Etablissement Public de Santé ;

Vu la décision n°47-2025, publiée au Recueil des Actes Administratifs du Tarn, en date du 28 avril 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er}

Pour signer en lieu et place du directeur, une délégation de suppléance est donnée à Mme Christine ARNAL, Directrice Adjointe, chargée des Affaires Générales du jeudi 11 septembre 2025 au vendredi 12 septembre 2025.



Fait à Albi, le 9 septembre 2025.

Le Directeur,



Alexandre FRITSCH.